

A Monsieur François HOLLANDE
Président de la République Française

Objet : laïcité en France et fraternité entre les Français

Les attentats barbares de janvier visant des journalistes, des Juifs et des forces de l'ordre ont marqué la France. La manifestation du 11 janvier a été l'occasion d'un moment historique d'unité du pays.

Ceci s'est traduit par une relance forte de l'idée de laïcité dans tous les domaines et en particulier dans celui de l'école avec la signature envisagée de la Charte de la laïcité par les parents.

Mais il faut aujourd'hui, nous semble-t-il, éviter deux écueils :

- d'une part il ne faut pas que la laïcité apparaisse comme un combat contre les religions, ce qui est un peu la lecture que certains font de la Charte. Il serait facile d'éviter cette lecture en complétant son point 2 avec une phrase comme « l'Etat n'en reconnaît pas moins l'importance du fait religieux chez nombre de citoyens et ne cherche pas à le combattre »
- d'autre part il faut combattre l'utilisation de la laïcité contre l'Islam, utilisation qui n'est malheureusement pas limitée aujourd'hui à l'extrême droite.

Il nous paraît important que la laïcité à la française, à laquelle nous sommes très attachés :

- veille à une formation effective des professeurs et des éducateurs (secteur social) aux valeurs de la laïcité mais aussi à la connaissance des faits religieux
- puisse faciliter la formation des cadres religieux, notamment des imams et des aumôniers. Il est sans doute possible de considérer qu'une telle formation est une action culturelle qui ne tombe pas sous l'interdiction pour les pouvoirs publics de financer les religions.
- réfléchisse au financement de lieux culturels, notamment pour l'Islam qui ne bénéficie pas de la loi de 1905 pour l'entretien des édifices construits avant cette année
- autorise les tables-rondes dans les écoles, collèges et lycées comprenant des religieux, des athées ou agnostiques et l'ensemble des familles de pensée et des groupes convictionnels. Ce serait un moyen d'introduire la question du « fait religieux » dont la connaissance est essentielle mais qui paraît si difficile à introduire dans l'enseignement
- n'exclue pas les mamans portant un foulard qui sont prêtes à accompagner les visites scolaires, afin de les intégrer, elles et leurs enfants, à la communauté nationale. Nous nous félicitons de la position de Mme la ministre Najat Vallaud-Belkacem qui ne considère pas que l'interdiction serait justifiée par une interprétation étroite de la loi de 2004
- garantisse l'expression des religions dans l'espace public, sans prosélytisme ni nuisance à l'ordre public, conformément aux droits de l'homme et à la loi de 1905. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prévoit en effet « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé ».

De façon générale, nos sociétés gagneront à favoriser l'expression des richesses de chacun et à mettre en œuvre la devise européenne « unis dans la diversité ». L'héritage religieux fait partie de l'identité profonde des personnes. Vouloir le gommer provoquerait un retour du refoulé désordonné.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément à ce sujet. Nous vous prions de croire en nos salutations respectueuses et vous souhaitons une excellente poursuite de vos activités au service du pays.

pour les responsables associatifs signataires

Copies : M. le Premier Ministre, Mmes les Ministres de l'Education nationale, de la Justice, de l'Enseignement supérieur. M. le Ministre de l'Intérieur. Mme la Maire de Paris.
M. le Président de l'Observatoire de la laïcité.

Associations ou responsables associatifs interreligieux (premiers signataires)

Par ordre alphabétique :

- Chrétiens Unis pour la Terre
- COEXISTER, le mouvement interreligieux des jeunes
- Comité Interreligieux de la Famille Franciscaine
- Tarik ABOU NOUR BENGARAI, Imam, Hafiz, ingénieur et militant associatif (dialogue interreligieux, AFCII, VSMF)
- Antoine ARJAKOVSKY, directeur d'AGAPAN.FR (Collège des Bernardins), chrétien orthodoxe
- Foudil BENABDJI, Président de l'Union des Enfants d'Abraham
- Jean-Luc CASTEL et Vincent PILLEY, bouddhistes dans le mouvement Soka
- René COULON, engagé dans le Groupe de dialogue œcuménique et interreligieux de Saint Ambroise Paris XIe, à La Fontaine aux religions et à l'association Cieux
- Elisabeth DRUKIER, directrice du centre bouddhiste Kalachakra
- Anne ESAMBERT, militante du dialogue avec l'islam
- Laurent GRZYBOWSKI, journaliste engagé dans l'interreligieux
- Gabriel HAGAI, Rabbin, Tout Est Un, Comité Interreligieux de la Famille Franciscaine
- Bernard HANCE, avec Saïd EL MOUADDINE, Amar HADDOU, Michel LESAING et Élisabeth TURLAN Comité interreligieux de Cergy Pontoise
- Henri-Jack HENRION, Dialogue Juifs-Chrétiens-Musulmans
- Karim IFRAK, Islamologue (CNRS)
- Saïd Ali KOUSSAY et Sœur Béatrix DAGRAS, Co-Président du Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne
- Rabbin Rivon KRYGIER (Paris)
- Jean-Marie LANDRIN, Ordre des Frères Mineurs (Franciscain)
- Marc LEBRET, Co-fondateur de la CINPA, Président de Carrefour des mondes et des cultures,
- Agnès LE GRIX DE LA SALLE, Association Compostelle Cordoue
- Jean-François LEVY, Engagé dans le judaïsme, la pensée laïque et l'interreligieux
- Hélène MILLET, Groupe aux 4 vents des religions (Paris)
- Denise MOUGENOT, Catholique membre de la Communion du Chemin Neuf
- Patrice OBERT, Président, pour la Fontaine aux religions, , Co-fondateur de la CINPA
- Régis OUDOT, Président de Cordoba (interreligieux à Vincennes et Saint-Mandé)
- Khaled ROUMO, auteur et poète musulman
- Denis SABARDINE, co-président de l'association Dialogue Juifs-Chrétiens-Musulmans à Sèvres, Meudon, Chaville et Ville d'Avray
- Marielle ZOGRAPHOS, engagée dans l'interreligieux et la laïcité, Vice-Présidente de Carrefour des mondes et des cultures.

Contact : marc.lebret@icloud.com 06 87 79 62 89.